



Joyeuses fêtes de fin d'année

Le mot du Maire



*Chères Griesoises,
Chers Griesois,*

Que dire de cette année qui s'achève dans la morosité, à part qu'elle ne laissera pas un souvenir impérissable au niveau de la gouvernance nationale et européenne. Heureusement que le couple franco-allemand se comprend et œuvre pour trouver des solutions.

A notre humble niveau, nous pouvons également contribuer à la relance de la croissance en affichant de la volonté. Pour cela, l'ensemble de vos élus municipaux a décidé de poursuivre le programme d'investissement, avec notamment le démarrage des travaux de construction du périscolaire.

Les projets, tels que le réaménagement de l'école, la sécurisation, l'éventualité de réalisation d'une résidence seniors et bien d'autres sont en cours. De son côté, la Communauté de Communes de la Basse-Zorn va procéder à l'aménagement de la partie nord de la RD 48 (rue Principale), de la rue Talloch et du lotissement d'activités tant attendu.

Ces travaux sont entrepris pour améliorer votre bien-être, et dans l'attente de ces réalisations, je vous adresse, tout en vous souhaitant un joyeux Noël, mes meilleurs vœux de prospérité et de bonne santé pour cette année 2012.

Bien à vous,

Claude KERN

Maire



Communiqués



Attention au démarchage abusif

La municipalité demande aux administrés d'être vigilants quant au démarchage abusif de certaines sociétés (*charpente, traitement de l'eau, impôts, ...*).



Redevance incitative pour la réduction des déchets

Les études pour la mise en place de ce dispositif se poursuivent. Comme annoncé précédemment dans le bulletin n° 25 de la Communauté de Communes, une communication spécifique sera diffusée prochainement.

Vie communale

Liaison cyclable entre Gries et Marienthal

Des informations ainsi qu'un plan concernant la liaison cyclable entre Gries et Marienthal ont déjà été diffusés dans le bulletin municipal n° 14 du mois de septembre dernier.

Voilà, le plus gros des travaux est terminé.

Le passage busé pour batraciens (crapauduc) a été mis en place. Vous aurez remarqué que celui-ci est en surélévation par rapport à la route et que celle-ci a été rattrapée par une couche d'enrobés de part et d'autre. Ce travail a été effectué en préparation de la réfection complète de la voirie en début d'année 2012, selon les conditions météorologiques, entre Gries et le rond-point à Marienthal.

Pour cet hiver, la délimitation route / bande cyclable reste provisoire.



Déneigement

Dans le cadre d'une démarche concertée entre l'Association des Maires du Département, le Conseil Général du Bas-Rhin, la Communauté urbaine de Strasbourg, le Conseil Municipal a décidé, lors de sa séance du 05 décembre 2011, d'adopter le principe du salage différencié. Seules les voies principales, les routes en pentes, les virages dangereux, les accès aux lieux publics et les trajets scolaires sont systématiquement traités par raclage et/ou salage. Les autres voies ne sont raclées et/ou salées qu'en cas de neige forte ou de verglas, ou ne nécessitent pas d'intervention. Bien sûr, cette décision sera ajustée en fonction des circonstances météorologiques, notamment en cas de verglas.



Cette décision est une nécessité écologique et économique : l'abus de sel est néfaste pour l'environnemental et notre cadre de vie. Des milliers de tonnes de sel sont répandues chaque année sur les routes et ont des conséquences sur nos cours d'eau, les sols et la flore. Lors de l'hiver 2010/2011, la tonne de sel a pu coûter plus d'une centaine d'euro, or notre Commune en achète environ 25 à 27 tonnes, suivant les conditions hivernales.

Dans cette optique, un plan d'organisation de la viabilité hivernale identifie les niveaux de service associés à chaque voie selon leur fréquentation et leurs caractéristiques.

Avec votre Commune, adoptez un comportement responsable ; nous vous invitons à adapter votre véhicule en l'équipant de pneus neige même si ce n'est pas obligatoire ou à utiliser les transports en commun. Ayez une conduite souple et adaptée au volant.

Ayez à l'esprit les risques encourus par les piétons, pensez à déneiger vos trottoirs (par raclage). Nous vous rappelons que les propriétaires ou les locataires sont tenus d'enlever ou de faire enlever la neige devant leur propriété (immeubles et terrains), de dégager les trottoirs et les caniveaux. En cas de verglas, et pour prévenir tout accident, les propriétaires ou locataires sont tenus de répandre aussitôt des cendres, du sable ou du sel sur toute la largeur du trottoir et, dans le cas où il n'y a pas de trottoir, sur une largeur d'au moins 2 mètres de la chaussée devant les propriétés bâties et non bâties.

Au moment du dégel, la glace dans les caniveaux doit être brisée et enlevée pour permettre l'écoulement normal des eaux.

Le plan d'organisation de la viabilité hivernale (ci-dessous) est également consultable à l'accueil de la mairie et sur le site internet de la Commune.

Ainsi, les axes vitaux classés en priorité 1 sont traités immédiatement en cas de neige (raclage de la voirie et/ou sablage), ce sont les voies structurantes. Les voies classées en priorité 2 sont traitées dans la journée (raclage et sablage) : il s'agit des routes à forte circulation, les accès aux écoles et établissements publics principaux.

Le traitement consistera en un raclage aussi longtemps qu'il neige. Néanmoins, dès que la neige a cessé de tomber, il peut être procédé à un salage après un raclage précis (éventuellement à un sablage).

Par ailleurs, le Département du Bas-Rhin assure la viabilité hivernale des routes départementales en traverses d'agglomération suivant le même niveau de service qu'hors agglomération (sauf exception particulière) dans un souci de continuité du service.



Ce plan de viabilité hivernale communale pourra être amélioré et adapté au fil des hivers avec votre collaboration.

Merci à vous toutes et à tous pour votre implication pour un hiver plus sûr.

PLAN D'ORGANISATION DE LA VIABILITE HIVERNALE

Voies classées en PRIORITE 1

Equipe A : rue de Bischwiller (jusqu'au CD37) - rue Neuve - rue du Saut du Lapin - rue du Stade

Equipe B : rue de Weitbruch (jusqu'à la déchèterie) - rue des Tulipes - chemin de Kurtzenhouse
rue des Roses

Voies classées en PRIORITE 2

Equipe A : rue du Charbon - rue du Soufre - rue des Chênes - rue de Bischwiller (vers la forêt)
rue des Merles - Place Guggenbuhl - rue du Presbytère - Marienthal
impasse des Sapins - impasse du Chemin Neuf - rue des Hêtres - rue Siedel - Station d'épuration

Equipe B : chemin de Haguenau - rue du Dr. Albert Schweitzer - rue des Jardins - rue des Prés - rue de la Paix - rue Talloch - rue des Violettes - rue de Brumath - rue des Marguerites - rue du Muguet - rue des Vergers - rue des Pommiers - rue des Lilas - rue des Champs - rue des Cigognes - rue des Tourterelles - rue des Mésanges - rue des Hirondelles



« Les Ateliers Bien Vieillir »

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une action de prévention intitulée

Les ateliers du Bien Vieillir

la M.S.A. Alsace, en partenariat avec la Commune, propose pour les personnes à partir de 55 ans quel que soit leur régime de protection sociale,

↳ Une conférence-débat le **lundi 20 février 2012 de 14h30 à 17h30** dans la salle des Fêtes de l'Espace « La Forêt »,

↳ Un cycle de six séances traitant les thèmes suivants :

- Bien dans son corps, bien dans sa tête,
- Pas de retraite pour la fourchette,
- Les 5 sens en éveil, gardez l'équilibre,
- Faites de vieux os,
- Dormir quand on n'a plus 20 ans,
- Le médicament, un produit pas comme les autres.

Des affiches et autres dépliants vous rappelleront cette action au début de l'année prochaine...

notez dès à présent ce rendez-vous dans vos agendas.



Des conseils pratiques pour la sécurité des seniors



Le 30 novembre dernier, l'Espace Seniors du Conseil Général en partenariat avec la gendarmerie de Bischwiller et la Commune, ont invité les aînés de Gries à une réunion sur le thème de la sécurité. Le Gendarme GEROME, en présence du Capitaine RISCHMANN et de Rachel MEYER - responsable de l'ESPAS - a rappelé les conseils pratiques et les règles de vie en société pour se prémunir contre les actes malveillants.

Seniors,
pour votre sécurité,
ayez les bons réflexes !

Ci-après quelques exemples de situation extraits du guide disponible à la mairie et sur le site www.interieur.gouv.fr



Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et privilégiez vos déplacements en vous faisant accompagner



Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras



Les gendarmes sont à votre service : demandez leur conseil, signalez tout fait suspect et bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors »

Fêtes & Cérémonies

Cérémonie et distinctions...

Lors de la cérémonie de l'Armistice du 11 novembre dernier, les pompiers ont été récompensés pour leur courage et leur dévouement ainsi que la musique municipale pour son implication dans la vie communale.



Ont été distingués :

- ☞ Diplôme de chef d'équipe des sapeurs-pompiers volontaires à l'Adjudant-Chef Pascal WIEDEMANN et au Caporal-Chef Thierry HOFF
- ☞ Diplôme de secouriste de premier niveau au Sapeur Aurélie WIEDEMANN
- ☞ Trophée du centenaire à la Musique Municipale

Fête de Noël des Aînés

En ce 2ème dimanche de l'Avent, les Aînés du village se sont retrouvés dans la salle des fêtes pour la traditionnelle fête de Noël, sur invitation de la Commune et du CCAS.



Le Maire Claude KERN a accueilli tout particulièrement les nouveaux invités et notamment la classe 1941 en ce dimanche réservé aux 396 personnes de plus de 70 ans.

Au cours de l'après-midi, les participants ont pu découvrir une petite saynète évoquant la nativité et entonner des chants de Noël.



Grands anniversaires

Grands anniversaires non parus dans les D.N.A.

Pour leur anniversaire, le Maire Claude KERN et ses adjoints ont eu le plaisir de présenter leurs meilleurs vœux de la municipalité à :

- WILD Jeanne
née le 12 novembre 1921
- HAMMER née WAGNER Marguerite
née le 04 octobre 1931



Les enfants des écoles participent à la semaine du goût



A l'occasion de la semaine du goût, la Commune de Gries a décidé de réitérer l'opération initiée l'année dernière par la Fédération Patronale de la Boulangerie.

Sous la houlette de André GARNIER, Adjoint au Maire et ancien professeur de boulangerie-pâtisserie, un goûter a été proposé aux enfants des écoles maternelle et élémentaire.

Les deux boulangers du village Didier JUND et Claude LOGEL ont participé à ce goûter en offrant des petits pains blancs "wasser waechele" aux grandes sections et des petits pains au lait "melich waechele" aux classes de maternelle, la Mairie ayant offert la petite barre de chocolat.



L'an passé, les élèves ont eu droit à un bref cours sur la composition et la fabrication du pain. Cette année, les enfants ont découvert l'histoire du cacao, avant de se ruer sur le petit sachet contenant le petit pain et la barre chocolatée. Il est bien évident que toutes les maîtresses ont elles aussi reçu le petit sachet.

Ecole Élémentaire

Dans le projet d'école, l'équipe pédagogique a prévu deux actions intitulées :

- ↪ La lettre
- ↪ Le tri des déchets à l'école

➤ La lettre



Dans le cadre du Printemps de l'écriture 2012 sur le thème de la lettre, les élèves de la classe du CE1 de Mme LEDRU ont été initiés à la calligraphie par M. GARNIER, sur plusieurs séances.

Après une explication de ce qu'était la calligraphie et une démonstration, les enfants ont pu expérimenter de nouvelles techniques :

- ♦ écrire à la plume et à l'encre de chine,
 - ♦ tracer des traits plus ou moins épais avec un calame en bois,
 - ♦ préparer un fond, ...

dans le but d'écrire une magnifique carte de vœux pour les fêtes de fin d'année.

Ce projet se poursuivra sur toute l'année, avec la découverte d'écritures et de calligraphies d'autres cultures (arabe, chinoise, ...)

Gras Italique Calligraphie

Lignes normales.

Lignes comme au tableau.



La chronique du Père LUTZ

Petites histoires de l'Histoire de Gries

Il avait 93 ans lorsqu'il est mort.

C'était à l'époque la personne la plus âgée du village.

Quand je l'ai interviewé une dizaine d'années auparavant, je lui ai posé, entre autres, la question suivante :



« Qui, à Gries, a eu la première bicyclette ? »

« A ce moment-là, rectifia t'il, on ne disait pas bicyclette, on disait vélocipède. »

« Alors qui, grand-père (*c'était mon propre grand-père paternel*) qui avait le premier vélocipède ? »

« Eh bien, me disait-il en toute modestie, c'est moi. »

« Mais grand-père, répliquai-je, ce n'est pas possible. Tu étais à l'époque parmi les pauvres du village. Il y avait des gens aisés, riches qui en ont certainement possédés. »

« Non, expliqua-t-il, il y avait bien sûr des gens aisés, mais ils n'avaient pas besoin de vélocipèdes. Pour se déplacer, ils avaient des chars à bancs, tirés par leurs magnifiques chevaux pour se rendre quelquefois, les dimanches ou jours de fête, à Brumath ou même à Strasbourg ou aux bords du Rhin. Moi, par contre, quand j'avais 30 ans, je travaillais comme charpentier dans la région de Bitche en Moselle. J'y suis allé à pied pour y rester une quinzaine de jours, avant de revenir chez moi. Quand j'ai eu mon « cheval de fer », je m'y suis rendu le dimanche soir pour être de retour dans ma famille. J'étais au moins quelques heures auprès des miens. Oui, j'ai été le premier homme à Gries à avoir une bicyclette. »



« Encore quelque chose qui peut t'intéresser. Quand j'avais autour de 20 ans, j'ai été appelé à faire le service militaire prussien. Je me suis débrouillé pour ne rester au régiment que quelques semaines. Non par anti-prussianisme, mais parce que mon père (*Félix LUTZ - 1837/1917*) avait fait la guerre d'Italie en 1858 et avait été décoré par l'Empereur Napoléon III par la médaille militaire (toujours en notre possession). Destin d'Alsacien... déjà ! Il y a près d'un siècle et demi. »

Qui a eu la première moto ?

Comme pour le vélocipède, il n'y a pas de données historiques. Quand j'avais 11 ans, intrigué par ce qu'il faisait, je l'ai souvent visité. Il avait deux motos. Il les démontait et remontait afin d'en connaître tous les détails mécaniques. Sur nos routes du village non goudronnées à l'époque, il circulait à toute vitesse (non limitée à ce moment-là). A combien de kilomètres ? A 80, 90 km et plus. Quel spectacle ! S'il n'est peut-être pas le tout premier, en tout cas l'un des tout premiers à posséder une moto.

Son nom : Albert JUND (*1909 / 1944 porté disparu à l'Est*)

Père Félix LUTZ



La page des associations

Musique Municipale : Concert de clôture du centenaire de l'harmonie

Dimanche 04 décembre dernier, la Musique Municipale de Gries a donné son concert de d'Hiver à l'église protestante de Gries.

Le froid et la pluie n'ont pas découragé les mélomanes puisque c'est dans une église comble que la MMG a pu ravir les oreilles des amateurs de musique.



Le concert s'est articulé sous le thème du « Fantôme de l'opéra ». Cette manifestation marquait la fin des festivités du centenaire de l'orchestre. Le public fut accueilli dans le noir par le thème fantôme issu de la comédie musicale de Loyd Andrew Weber, puis c'est tout l'orchestre qui a interprété les airs du *fantôme de l'opéra* arrangé par Johan de Meij, sous la direction de leur chef d'orchestre Julien BEISECKER.

Ensuite, c'est avec des airs plus classiques, tels que la magistrale oeuvre pour orgue : *Tocatta et Fugue* de J.S Bach en passant par des airs d'opéras de Hansel et Gretel jusqu'à un prélude de Claude Debussy que l'ensemble a pu dévoiler le son chaleureux et à la fois dynamique de l'orchestre d'harmonie. Après quoi, le pupitre des cuivres fut à l'honneur avec une pièce originale pour ensemble de cuivres : *Des sons animés* de Dirk Brossé; où le public a pu entendre les sons animés des trompettes, cors, barytons, euphoniums, trombones et tubas. Puis c'est tout l'orchestre qui a fait résonner l'église dans une pièce majestueuse et grandiose de Johan de Meij, *Festive Hymne*, sous la direction d'Olivier SAENGER; Œuvre anniversaire marquant la fin des festivités du centenaire de la Musique Municipale.

Le Pasteur, le Président délégué Hubert RINIE et le Maire Claude KERN ont tous félicité les musiciens pour leur investissement lors de cette année chargée d'émotions musicales.

Un Hommage particulier a été rendu à Richard HOFF, ancien Président délégué qui a œuvré pendant 10 ans, avec un parcours sans faille. Il a donc été nommé président d'honneur de la MMG. Les musiciens lui ont rendu hommage également en lui jouant un air de Noël : *Stille Nacht*.

Pour clore le concert les musiciens ont interprété deux pièces Gospel : *Go Down Moses* et *Just a Closer Walk with thee*.

Le public ravi, a salué la prestation des musiciens par de chaleureux applaudissements.

La Musique Municipale de Gries invite le public à son prochain concert autour des musiques de films : Samedi 28 avril 2012 à l'Espace « La Forêt » de Gries.

Société des Arboriculteurs

Prochaines activités

Vendredi 20 janvier 2012 à 20 h

Assemblée Générale - Salle des Fêtes de l'Espace « La Forêt »

Samedi 28 janvier 2012 à 13 h 30

Cours de taille - RDV : ZIPPER Pierre 7 rue du Traîneau à GRIES

Samedi 11 février 2012 à 13 h 30

Cours de taille

RDV : SCHITTER - rue Obermatt à BISCHWILLER

Dimanche 26 février 2012 à 9 h

Cours de taille

RDV : Maison des arboriculteurs rue des Champs à GRIES



⇒ **Très beau début de saison haut en couleurs**



photos www.franck-kobi.com

De belles sensations vécues sur le parquet de Gries où nos équipes portent haute les couleurs de notre village. A noter pour ce début de saison le match de Coupe de France de notre équipe 1 face à Châlons Reims pensionnaire de PRO B défaite sur le fil ... en toute fin de match. Mais le spectacle offert par nos « Géants verts » était superbe. Très belle entame de saison aussi pour notre équipe 2 en Nationale 3 qui rivalise avec les prétendants à l'accession en Nationale 2 de leur groupe. Et enfin une mention toute particulière pour nos Filles de Nationale 3 avec notamment une extraordinaire victoire face au FC Mulhouse... Bravo enfin à toutes nos équipes de jeunes... qui font rayonner Gries à travers les Championnats de France, Régionaux et Départementaux toujours avec le soutien des nombreux bénévoles.

⇒ **Le choc de N2 : Gries / FC Mulhouse**

**Samedi 14 janvier 2012 à 20 h
à l'Espace « La Forêt »**

Le FC MULHOUSE du Coach Jamel BENABID sera de passage à Gries pour LE MATCH retour du DERBY ALSACIEN de cette Nationale 2 ... Pensez à réserver vos places chez ALSAFIX au plus vite ...



photos www.franck-kobi.com

⇒ **Le BCGO un club solidaire ... du Téléthon**

**Samedi 04 février 2012 à 20 h à l'Espace « La Forêt »
LE MATCH DU TELETHON**

A chacun sa façon de soutenir. Mobilisez-vous, les malades ont besoin de vous ! On dénombre 6 000 à 8 000 maladies rares dont 200 maladies neuromusculaires. 30 millions de personnes sont touchées en Europe dont 3 millions en France. Tous, nous pouvons être concernés par la maladie. Tous ensemble, nous pouvons nous mobiliser pour lutter contre la maladie.

Au BCGO le défi est simple : Pour soutenir le TELETHON, le Basket-Club organise une grande tombola avec entrée gratuite au match de Nationale 2, qui opposera le BCGO à l'équipe de PRISSE MACON le 04 février 2012 à 20 h.

Vous achetez une tombola, vous assistez au match et vous gagnez peut être la Renault TWINGO.

Le bénéfice de cette manifestation sera intégralement versée à l'A.F.M. Merci d'avance de votre soutien !



A retenir dès à présent

☞ **Dimanche 04 mars 2012**
Après-midi dansant du printemps

Les « Amis de la Pétanque »

Les Amis de la Pétanque informent les amateurs de jeux de cartes, qu'ils organisent le traditionnel **tournoi de belote**

le **vendredi 09 mars 2012 à 20 heures**
à la salle des Fêtes de l'Espace « La Forêt ».

De nombreux lots de valeur récompenseront les vainqueurs...



Informations pratiques

Collecte des ordures ménagères

En raison des fêtes de fin d'année, la collecte des ordures ménagères du lundi 26 décembre 2011 est reportée au **mardi 27 décembre 2011**.

La collecte débutant tôt le matin, il est vivement recommandé de sortir les poubelles la veille.



Vous avez emménagé à Gries

La Municipalité vous souhaite la bienvenue et vous invite à une cérémonie d'accueil et de vœux le **mercredi 18 janvier 2012 à 19 h 30** dans la salle des fêtes de l'Espace « La Forêt ».



N'oubliez pas de signaler votre arrivée au secrétariat de la Mairie.

Anniversaires 2012

Vous allez fêter vos 50, 60, 65...ans de mariage ou votre 80^{ème}, 85^{ème}, 90^{ème} ... anniversaire en 2012 !

A cette occasion, les représentants de la Municipalité vous proposent de vous rendre visite pour marquer cet événement.

Nos services contactent les jubilaires environ 15 jours avant la date ; si toutefois vous êtes concernés et n'avez pas été contactés, n'hésitez pas à le signaler à la Mairie.



Révision des listes électorales

2012 sera une année électorale....

Elections Présidentielles : dimanche 22 avril 2012 et dimanche 06 mai 2012

Elections législatives : dimanche 10 juin 2012 et dimanche 17 juin 2012

La révision annuelle de la liste électorale est ouverte jusqu'à la fin de l'année.



La révision concerne tous les nouveaux arrivants à Gries, les jeunes gens qui atteindront leur majorité d'ici la fin février 2012 mais aussi toute personne qui pour une raison ou pour une autre, n'est pas encore inscrite à ce jour.



Il conviendra de se présenter à la mairie de Gries en vue de signer l'avis d'inscription **avant le 31 décembre 2011**.

Il faudra impérativement se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

**Voter est un droit et un devoir,
ne manquez pas de vous inscrire !**

☛ Monoxyde de carbone : un tueur silencieux

Chaque année, le monoxyde de carbone intoxique des milliers de personnes. Le monoxyde de carbone est un gaz toxique inodore, invisible et non irritant. Il provoque maux de tête, nausées et vertiges, et peut être mortel en quelques minutes dans les cas les plus graves. Il est la première cause de mortalité par gaz toxique en France.



Comment prévenir l'intoxication ?

Il faut absolument faire vérifier et entretenir ses appareils de chauffage par des professionnels. Aérez aussi tous les jours pendant dix minutes et n'obstruez jamais les entrées et sorties d'air.

En cas de suspicion d'intoxication due à un appareil à combustion :

faites évacuer immédiatement les locaux et appeler le **112** (n° d'urgence européen), le **18** (Sapeurs-Pompiers) ou le **15** (Samu).

☛ Création d'entreprises

Bonne chance aux deux nouvelles enseignes, récemment implantées dans la commune



Manifestations

DECEMBRE 2011



Samedi 17	20 h	Lutte : Gries / Kappel	Espace « La Forêt »
Dimanche 18		Basket : Fête de Noël	Espace « La Forêt »
Mardi 20	17 h à 18 h	PIG Rénov'Habitat	Maison des Services - Hoerd
Mardi 27		Collecte des ordures ménagères	Village



JANVIER 2012




Samedi 07		Lutte : Championnat d'Alsace	Espace « La Forêt »
Samedi 14	20 h	Basket : Gries / Mulhouse (SM1)	Espace « La Forêt »
Samedi 14 Dimanche 15		Palmipèdes : exposition	Espace « La Forêt »
Dimanche 15	15 h 30	Basket : Gries / Neuves Maison (SF1)	Espace « La Forêt »
Mercredi 18	19 h 30	Cérémonie des vœux & accueil des nouveaux arrivants	Espace « La Forêt »
Vendredi 20	20 h	Arboriculteurs : Assemblée Générale	Espace « La Forêt »
Samedi 21	20 h	Basket : Gries / Joeuf (SM2)	Espace « La Forêt »
Samedi 28	13 h 30	Arboriculteurs : Cours de taille	7 rue du Traîneau - Gries

FEVRIER 2012

Samedi 04	20 h	Basket : match du Téléthon Gries / Prissé Macon	Espace « La Forêt »
Dimanche 05	15 h 30	Basket : Gries / Duttlenheim (SF1)	Espace « la Forêt »
Mercredi 08	20 h	Cérémonie de remise des prix du fleurissement	Espace « La Forêt »
Samedi 11	13 h 30	Arboriculteurs : Cours de taille	SCHITTER - Bischwiller
Samedi 11	20 h	Basket : Gries / Saint-Dizier (SM2)	Espace « La Forêt »
Mardi 14	17 h à 18 h	PIG Rénov'Habitat	Maison des Services - Hoerd
Samedi 18	20 h	Basket : Gries / WOSB (SM1)	Espace « La Forêt »
Dimanche 19		Aviculteurs : Matinée dansante	Espace « La Forêt »
Dimanche 19	15 h 30	Basket : Gries / Geispolsheim (SF1)	Espace « La Forêt »
Lundi 20	14 h 30 à 17 h 30	Les ateliers du bien vieillir	Espace « La Forêt »
Dimanche 26	9 h	Arboriculteurs : Cours de taille	Maison des Arboriculteurs

Horaires des déchèteries



	Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre		Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars	
GRIES 03 88 72 32 62 rue de Weitbruch 	Lundi	14h - 18h	Lundi	13h - 17h
	Mercredi	8h - 12h	Mercredi	9h - 12h
	Samedi	8h - 12h	Samedi	9h - 12h
		13h - 18h		13h - 17h
GEUDERTHEIM 03 90 29 19 34 Route de Hoerd 	Mardi	14h - 18h	Mardi	13h - 17h
	Vendredi	14h - 19h	Vendredi	13h - 17h
	Samedi	8h - 12h	Samedi	9h - 12h
		13h - 18h		13h - 17h
WEYERSHEIM 03 90 29 01 42 Route de Gambsheim 	Mercredi	14h - 17h	Mercredi	14h - 17h
	Samedi	10h - 12h	Samedi	10h - 12h
		14h - 18h		13h - 17h

